

Signatur	CH-BAR#B0#1000/1483#2813#1, p. 180-181 [PDF 183-184]
Transkription	Hans-Ulrich Schiedt
Datum Transkription	5.12.2016
Kontrolle	Norbert Furrer
Datum Kontrolle	16.5.2017

Missivenbuch der Korrespondenz des Kriegsministers an Minister, Regierungsstatthalter, Verwaltungskammern, Strassenaufseher und andere Beamte, 8. 1. 1800 – 31. 12. 1800.

Schreiben des Kriegsministers an die Verwaltungskammer des Kantons Basel:

[p. 180]

Du 24^e. Decemb: [1800]

[...]

A la Chambre Administrative à Bâle.

J'ai reçu avec plaisir le procès verbal du mesurage [sic] des chemins fait par le citoyen [Johann Jakob] Schäeffer [Schäfer]; et je dois vous témoigner ma satisfaction de ce qu'il a accepté de se charger de tout ce qui concerne les ponts et chaussées.

Le préfet vous transmettra incessamment les Instructions des Inspecteurs, des pionniers et des sous-préfets. Les premières sont faites pour les Inspecteurs des cantons dont le[s] membre[s] de la chambre ad[ministrative] n'ont put [sic] être chargés de cette partie; elles pourront néanmoins encore être utiles au Cit[oyen] Schäeffer. Il convient que vous vous hâtiés de faire parvenir aux sous-préfets celles qui les concernent parce que le préfet est chargé de leur notifier qu'ils sont en fonctions [sic] dans leurs districts respectifs en vertu de l'arrêté du 22^e. Octobre & conformément à mes susdites instructions.

Je vous joins ici un étalon ou modèle du pié de Zurich afin que vous puissiez établir les pionniers selon l'arrêté du 22^e. Octobre. Je dois vous prévenir, cit[oyens] ad[ministrateurs] que la préférence donn[ée] à ce pié est dûe à son rapport exact avec les nouvelles mesures françaises, que nous seront [sic] apparemment obligés d'adopter, et à la nécessité de mettre dans les opérations des ponts & chaussées de l'uniformité; dix piés de Zurich font 3 mètres, 40 pouces un mètre et 4 pouces un décimètre.

Je vous enverrai dans peu une cinquantaine d'exemplaire[s] de l'ouvrage

[p. 181]

du citoyen Guisan pour l'usage indiqué aux dites instructions; vous trouverez ci joint la classification de vos routes selon que vous me l'avez transmises [sic] par votre lettre du 20^e. 9^{bre}.

L'économie à la quelle nous devons nous astreindre pendant ces malheureuses circonstances me fait vous inviter à n'établir pour le présent des pionniers que sur les routes de première et seconde classe. Lors qu'il seront placés vous en ferés dresser un tableau dans lequel ils seront portés par N^o. avec leurs noms de batême [sic] et de famille et celui des lieux de leur naissance et domicile, et voudrés bien alors cit[oyens] ad[ministrateurs] m'en envoyer une copie!

Classification des routes du Canton de Bâle.

Premiere Classe.

- 1°. La route de Bâle par la porte de St: Blaise et par le pont de Wiesen [Wiesenbrücke] contre l'Allemagne.
- 2°. La route de Bâle par la porte de St: Jean allant vers Bourglibre en France.
- 3°. La Route de Bâle par la porte Spalenthor allant vers Bourgfelden.
- 4°. La Route de Bâle par la porte de Riehen allant vers Rheinfeld[en] et Schaffhausen.
- 5°. La Route de Bâle par la porte St: Alban allant à Liechstall [Liestal] jusqu'à l'endroit nommé le vieux marché [Altmarkt].
- 6°. La Route depuis le vieux marché de Liechstall allant par Waldenbourg et Langbruk [Langenbruck] à Soleure.
- 7°. La Route depuis le vieux marché [Altmarkt] de Liechstall allant par Olten contre Lucerne.

Seconde Classe.

- 1°. La Route de Bâle par la porte d'Aeschenthor allant contre Reinach dans le Departement du Mont terrible.
- 2°. La Route de Bâle par la porte de Riehen [Riehen] allant dans la vallée de Wiessenthal [Wiesental] et la forêt noire [Schwarzwald].
- 3°. Depuis le champ dit Rauchfeld [Ruchfeld] allant vers Mönchenstein [Münchenstein].
- 4°. Depuis le champ dit Prattelerfeld par Auguste [Augst] jusqu'aux frontieres du Frikthal [Fricktal].

Troisième classe.

- 1°. Chemin de Sissach par Wintersingen à Rheinfeld[en]
- 2°. Chemin prenant près de Sissach allant par la Schaafmatt [Schafmatte, heute: Romatt] à Aarau
- 3°. Chemin de Liechstall à la vallée d'Oristhal [Oristal] et dans le district de Dornach au Canton de Soleure.
- 4°. Chemin depuis les bains de Bubendorf [Bubendorf Bad] allant à travers la vallée de Reygotschweylerthal [Reigoldswilertal].